

Numéro 07. Juin 2021

Riantec Mag

Le magazine de la commune de Riantec
Kelaouenn kumun Rianteg



ENFANCE-JEUNESSE Page 9

Des animations en folie !

BUDGET P 6

Les chiffres clés

DOSSIER P 8

Espaces verts,
l'évolution
des pratiques

CULTURE P 13

Des portraits
de commerçants



À LA UNE

Des animations en folie !

DOSSIER



Sommaire/ Taolenn

Riantec Mag N° 7

- Directeur de la publication -
Jean-Michel BONHOMME

- Rédaction -
Équipe municipale

- Photographes -
Ville de Riantec, École P-E Victor
École St-Joseph, École Diwan
Collège de Kerdurand
Freepik.com

- Illustrations -
Ville de Riantec
Lorient Agglomération
Freepik.com

- Mise en pages -
Service communication
de la ville de Riantec

- Création graphique -
le design* - Lorient

- Photogravure, impression -
Imprimerie Icones
Impression sur papier
Magno, certifié PEFC

- Mairie de Riantec -
Tél : 02 97 33 98 10
www.riantec.bzh
contact@mairie-riantec.bzh

04 | ARRÊT SUR IMAGE

05 | EN BREF

06 | BUDGET

07 | TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

08 | VIE SCOLAIRE & ENFANCE-JEUNESSE

> 10 | DOSSIER

12 | ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

13 | CULTURE

14 | SOLIDARITÉ

15 | A VOTRE SERVICE !

16 | ÉCONOMIE & TOURISME

17 | INITIATIVES - HISTOIRE & PATRIMOINE

18 | DROITS & DÉMARCHES

19 | ÉTAT CIVIL



Edito/ Pennad-stur



Àr ar memes tro ma veze aozet an dilennadegoù-departamant ha rannvro emañ bet ar servijoù-kêr doc'h ar stern er sizhuniadoù diwezhañ evit prientiñ addigorigedezh ar salioù d'ar c'hevredigezhioù hag adlañs an obererezhioù sevenadurel ha dudiamant hag a oa bet lakaet rediennoù ãrne er mizioù diwezhañ get an enkadenn yec'hedel.

Enskrivet zo bet emgavioù sevenadurel kerkent ha diwezh miz Mae get, da skouer, an diskouezadegoù ec'h adkomañs e Kreizenn sevenadurel Kerdurant ha Nevez-hañv ar Varzhed.

Addigoret eo he zerasenn hag he sal c'hoariaoueg evit amprestiñ c'hoarioù get an davarn dibad. Ul lec'h ma c'heller ober meur a dra eo (lec'h titouriñ ivez e-pad an hañv) hag herberc'hiiñ a ra nevez zo an egorenn buhez sokial, ul lec'h evit ma c'hello an annezidi dispakiñ o zaolioù intrudu ha kemer perzh en traoù. Kinnig a ran deoc'h mont da gavet hor skipailhoù evit roiñ da c'hoût ar pezh a garehec'h gwelet é tonet hag o mennozhioù evit ken-sevel al lec'h-se !

Merc'hervezhioù hep ardoù, predigoù blues, ehanoù evit mareoù pouezus... a vo hed-ha-hed ar c'houlzad asambles get darvoudoù aozet get ar c'hevredigezhioù. Ur santad a frankiz adkavet hag a zo arabat dezhañ neoazh lakaat ac'hanomp da zisoñjal e chom bresk an traoù hag e ranker derc'hel atav d'ar jestroù herzel.

Hor bugale hag hor re yaouank a c'hello-int ober o mad eus an obererezhioù, ar sortiadennoù hag ar stajoù bet alejet get ar Relais des Homards ha Kreizenn ar yaouankiz. Un digarez d'en em adkavout ha da brofitiñ da vat ag ar vakañsoù !

Kalz annezidi zo bet gwazh ag an enkadenn yec'hedel, setu perak e vo kendalc'het gant an oberoù skoazelliñ hag harpiñ a-hed an hañv get ar CCAS hag an EREF. Skoazelliñ an dud o-unan pe lakaet diaes, sikour da suraat an hentadoù micherel, heñchañ ha stummiñ, ar servijoù-se zo prest d'o selaou.

Un hañvad lan a vagon hag a vignoned a souetan deoc'h-holl !

Jean-Michel Bonhomme, maer Riantec, besprezidant ag An Oriant Tolpad.

En parallèle de l'organisation des élections départementales et régionales, les services municipaux ont été à pied d'œuvre ces dernières semaines pour préparer la réouverture des salles aux associations et la reprise des activités culturelles et de loisirs contraintes ces derniers mois par la crise sanitaire.

Des rendez-vous culturels ont été inscrits dès la fin mai avec notamment la reprise des expositions à l'Espace culturel de Kerdurant et le Printemps des Poètes.

Le bar éphémère a réouvert sa terrasse et son local ludothèque pour l'emprunt de jeux. Espace multifonction (point i également l'été), il héberge nouvellement l'espace de vie social, lieu d'initiatives et de participation des habitants. Je vous invite à venir rencontrer nos équipes pour faire part de vos attentes et vos idées pour co-construire cet espace !

Mercredis sans chichi, instants blues, escales d'avis de temps forts ... ponctueront la saison en parallèle d'événements associatifs. Une sensation de liberté retrouvée qui ne doit cependant pas nous faire oublier que la situation reste fragile et que les gestes barrières sont toujours de mise.

Nos enfants et jeunes pourront quant à eux profiter des activités, sorties et stages concoctés par le Relais des Homards et l'Espace jeunes. L'occasion de se retrouver et de profiter pleinement des vacances !

Beaucoup de nos habitants ont pâti de la crise sanitaire, aussi les actions de solidarité et de soutien se poursuivront tout au long de l'été avec le CCAS et l'EREF. Accompagnement des personnes isolées ou en difficulté, aide à la sécurisation des parcours professionnels, orientation et formation, ces services sont à votre écoute.

Je vous souhaite à tous un été ressourçant et convivial !

Jean-Michel Bonhomme, maire de Riantec, vice-président de Lorient Agglomération.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Riantec vous accueille :

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h et 14h à 17h
- > Mercredi : 8h45 à 12h
- > Samedi : 9h à 12h

Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > Le maire : Jean-Michel Bonhomme
- > Les adjoints : Nathalie Perrin, urbanisme / Christophe Le Fée, sport, vie associative et mobilités / Sandrine Liot, affaires scolaires et enfance-jeunesse / Joël Boulard, affaires sociales et emploi / Fabienne Le Roch, culture et patrimoine / Pierre Mirault, travaux, réseaux et sécurité / Dominique Bernard, environnement, littoral et agriculture.



L'Agenda culturel et associatif joint au Mag !

Focus sur l'actualité communale



De gauche à droite: T. Gamond-Rius, directeur du GHBS, J-M Bonhomme, maire de Riantec, S. Mulliez, Directeur de l'ARS Bretagne, F. Loher, président de Lorient Agglomération et J-R Kervarrec, conseiller départemental.

L'hôpital de Kerdurand inauguré

Inauguré le 26 mai dernier, l'hôpital de Kerdurand regroupe désormais les hôpitaux de Port-Louis et de Riantec et offre ainsi une complémentarité de prise en charge gériatrique. Après plus de deux ans de travaux, résidents et soignants occupent à présent cet espace de 13000 m², moderne, lumineux et fonctionnel. A proximité du parc de Kerdurand, l'hôpital dispose de 235 lits répartis en unités de 12 à 15 lits favorisant ainsi l'esprit de quartiers et proposant des espaces de partage et d'échange : place du village et son bistrot, jardins thérapeutiques, espaces de restauration, salon des familles, salon de coiffure, salles d'activités, salle de culte... D'une superficie de 20 m², les chambres individuelles sont équipées aux normes PMR et disposent chacune d'un espace douche/toilettes.

Conçu dans une optique de bien-être des résidents et des soignants, le nouvel hôpital offre ainsi confort de vie, de travail et d'accueil.

Sculpture d'un arbre à la tronçonneuse

Du 10 au 20 juin, Nicolas Izquierdo, artiste-sculpteur a transformé un tronc d'arbre, situé dans le parc de Kerdurand, en œuvre d'art à l'aide de sa tronçonneuse.

L'arbre malade avait été coupé l'an passé. La commune a souhaité garder le tronc sain pour en faire une œuvre qui s'intègre au paysage et à l'histoire du lieu. Elle est un clin d'oeil à l'arboretum du parc créé au 18^e siècle et dont plusieurs espèces sont encore visibles aujourd'hui.



Soutenir la langue bretonne

Ar Redadeg est une course à pied de relais à travers la Bretagne, destinée à populariser la pratique de la langue bretonne. Mardi 25 mai, Charly Pelletier, Olivier Guillo et Thierry Bernet ont couru le kilomètre 1019 (situé sur la commune de Sainte-Hélène) que la mairie avait acheté. Nos trois conseillers municipaux ont finalement couru 3 km et sont allés jusqu'à Beg an Treizh Kozh (la pointe de la vieille chapelle) où la Redadeg a traversé la rivière d'Etel avec une belle flotille : Eugène Riguidel en personne et le Bagad Bro Kervignac.

Bien que la Redadeg ne traversait pas Riantec cette année, l'école Diwan a également tenu à y participer en organisant une course dans le city stade à proximité de l'établissement. Petits et grands ont ainsi effectué quelques tours de piste encouragés par leurs parents.

Riantec Mag, de nouvelles rubriques

Le Riantec Mag comporte désormais 20 pages !

Afin de donner plus de place aux différentes actions menées sur la commune, de nouvelles rubriques ont été créées :

- une page est désormais dédiée aux écoles,
- la culture et la solidarité ont davantage d'espace,
- chaque numéro proposera une présentation d'un service municipal,
- et une rubrique sur les droits et démarches informera sur les diverses démarches administratives.

+ d'infos : communication@mairie-riantec.bzh

Nuisances sonores. Rappel des consignes

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...) sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Une 4^e place pour Riantec

L'association villes et villages où il fait bon vivre a publié le palmarès 2021 le plus complet jamais réalisé des 34 837 communes de métropole.

La commune de Riantec se positionne ainsi en 4^e place parmi les 24 communes entre 5000 et 10 000 habitants et 12^e au niveau départemental.

Meublés de tourisme

Toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non, doit préalablement effectuer une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme).

Badge d'accès à la déchèterie

Depuis le mois de juin, il faut être muni d'un badge (virtuel ou physique) pour pouvoir accéder à la déchèterie de Riantec . Celui-ci est fourni gratuitement sur justificatif de domicile aux habitants des 25 communes de Lorient Agglomération. Si ce n'est pas encore fait, demandez votre badge en complétant le formulaire en ligne :

www.lorient-agglo.bzh/demande-e-badge

Projet de territoire

À vous la parole !

RENDEZ-VOUS SUR

www.imagnetonterritoire.bzh

MON TERRITOIRE participation



BUDGET

Budged

Les chiffres clés




> BUDGET PRIMITIF 2021 <
15 382 769,42 €

 <p>FONCTIONNEMENT 11 286 529,42 €</p>	<p>INVESTISSEMENT 4 096 242 €</p> 
--	--

- Les dépenses sont liées aux charges à caractère général (électricité, eau...), charges de personnel, reversement des fiscalités, annuités de la dette et dépenses d'équipement.
- 55,5 % des recettes proviennent des impôts.
- Stabilité de la masse salariale qui s'élève à 2,5 millions d'€ et des charges à caractère général à 1,2 millions d'€.

- RÉALISATIONS 2021 :**
- Création du giratoire de la RD 111,
 - Lancement des travaux rue de la Madeleine,
 - Travaux à l'école maternelle Paul-Émile Victor (dont la création d'un préau),
 - Nouvelle signalétique dans les cimetières, poursuite du renouvellement du parc informatique de la mairie (acquisition de matériel de visioconférence et refonte du site internet de la commune),
 - Remplacement de matériel et renouvellement de petits mobiliers pour les services municipaux,
 - Poursuite d'engagements antérieurs (PLU, système d'information géographique, annonces légales et renouvellement du parc d'éclairage).

> AUTRES CHIFFRES <

 <p>DETTE 8,7 MILLIONS €</p> <p>En 2008, la dette s'élevait à 13 millions d'€. Malgré un taux d'endettement important, la commune a réussi à dégager un excédent de 5,3 millions € qui servira à financer les projets des prochaines années sans souscrire à un nouvel emprunt.</p>	<p>38 %</p> <p>C'est la baisse des recettes de régie (notamment périscolaire et restaurant scolaire) liée à la crise sanitaire.</p> 	<p>110 000 €</p> <p>ont été alloués au CCAS (Centre communal d'action sociale) pour son fonctionnement.</p> 
---	--	--

Fin des travaux

de la RD 111 et du nouveau giratoire

Démarrés fin mars, les travaux d'aménagement de voirie de la RD 111 se sont achevés fin mai. Ce nouvel aménagement permet de limiter la vitesse en entrée de ville.



La création d'un nouveau giratoire, de ralentisseurs, de chicanes ainsi que l'aboutissement de la voie partagée par la traversée piétonne offrent désormais un espace sécurisé à chaque usager (auto, vélo, piétons...) qui emprunte cette voie.

Ces travaux ont également permis d'améliorer l'accès au nouveau parking de l'Hôpital de Kerdurand inauguré le 26 mai dernier.

La commune a financé la maîtrise d'œuvre à hauteur de 200 000 € et la réfection de l'enrobé a été réalisée par le Conseil Départemental du Morbihan.

Le lavoir de Kerberenne en question

Construit dans les années 30, le lavoir situé en entrée de ville, côté Plouhinec, figure parmi les ouvrages situés sur le territoire de Lorient Agglomération faisant obstacle à la circulation des poissons et des sédiments.

Le Riant est un ruisseau côtier riche en biodiversité avec la présence d'espèces patrimoniales liées aux ruisseaux et zones humides. Si le lavoir est toujours utilisé par les lavandières et est un site auquel sont résolument attachés les Riantécois(e)s, il est toutefois pointé parmi les ouvrages menaçant la biodiversité du Riant.

Outre l'effet « barrage » qui nuit à la circulation des espèces présentes dans le Riant, il présente également un risque en matière de dégradation de la qualité de l'eau du fait de la stagnation de l'eau (réchauffement) et des usages (lavoir).

Le code de l'environnement impose en effet aux collectivités territoriales de supprimer tout obstacle à la continuité

écologique menaçant ainsi la quantité, la diversité et la qualité des espèces aquatiques présentes dans le cours d'eau.

La préservation de la qualité des eaux figure parmi les compétences de Lorient Agglomération qui a porté l'étude préalable et proposé des scénarios aux élus pour mettre en conformité ces ouvrages.

Cette mise en conformité ne concerne pas seulement le lavoir mais différents points le long du Riant :

- à Locjean, resserrement du lit en amont, modification de la vanne à proximité de la Chapelle et renforcement de la digue,
- à Kerner, modification des clapets du pont.

Une réunion publique est prévue à l'automne pour expliquer les enjeux et échanger avec les habitants sur les inquiétudes légitimes liées au devenir du site. Situé en zones humides, il n'a, en aucun cas, vocation à accueillir des infrastructures (habitat, voies d'accès ...) mais à demeurer un lieu naturel dont pourront profiter les Riantécois(e)s à l'issue de sa réhabilitation.

EN BREF

PLU : réunion publique le 6 juillet

Suite à l'avis défavorable émis à l'issue de l'enquête publique, la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme doit être partiellement reconduite.

La levée progressive des contraintes sanitaires permet la tenue de la 1^{ère} réunion publique qui portera sur les orientations générales du plan local d'urbanisme formalisées dans le projet d'aménagement et de Développement durables (PADD) :

Mardi 6 juillet à 18h30 à la salle audiovisuelle.

Le PADD sera ensuite débattu en conseil municipal avant l'arrêt du projet de PLU à l'automne 2021 pour une approbation prévue mi-2022.



École Paul-Émile Victor

Le parcours artistique des élèves reste d'actualité à l'école Paul-Émile Victor.

La fermeture des lieux culturels n'aura pas empêché les élèves de s'initier à divers domaines artistiques. Les élèves de CM2 ont découvert la technique du cyanotype grâce à l'intervention de Léa Vitally, étudiante à l'ESAB, sur proposition de la médiathèque de Riantec. Ils sont, ensuite, devenus acteurs et scénaristes le temps d'un court-métrage tourné par Stéphanie Lecomte, cinéaste intervenant à la demande de l'association « Les amis des arts et de la culture » et à l'occasion des ateliers THEA, proposés par l'OCCE et soutenus par l'artiste Katell Hartereau. En juin, 4 classes se rendront au théâtre de Pont-Scorff, si les conditions le permettent.

École Saint-Joseph

Ensemble, on va plus loin !

Comme chaque année, l'école met en lumière un projet qui fédère les classes de la TPS au CM2. Après cette année 2020 si particulière, c'est le Vivre Ensemble qui va guider les actions pédagogiques « Ensemble, c'est être solidaire ». C'est donc tout naturellement que l'école a organisé une course parrainée pour Haïti. Les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin de récolter le maximum d'argent en sollicitant leurs proches et en courant le plus longtemps possible. L'école a pu remettre à l'association « CSCH » la somme de 2 343,25 € qui permettra de subvenir aux besoins de l'école qu'elle soutient.

Toutes les photos sur notre site : <https://saintjosephriantec.fr>



Les membres du Comité de Soutien lors de l'édition du CD.

École - Skol Diwan

L'école Diwan compte 33 élèves et 3 classes multiniveaux. C'est une école associative, gratuite, laïque et ouverte à tous. La maîtrise du breton par les parents n'est pas nécessaire. L'école propose une pédagogie internationalement reconnue basée sur l'apprentissage du breton par immersion linguistique. Cette année, les enfants ont pu suivre un projet musical avec Sonam, visiter la ferme de St-Sauveur tenue par des parents d'élèves. Le comité de soutien organise des actions culturelles en breton et bilingues : randos, édition d'un CD en 2020 (150 exemplaires / 750 streamings), vente de Kig ha Fars, concerts...

Infos & inscriptions : skol.diwan.riantec@gmail.com / 0297845063.

Collège de Kerdurand

Sensibilisation à la pratique sportive et physique en situation de handicap

En mars, le collège de Kerdurand a accueilli des membres du Comité départemental handisport du Morbihan pour évoquer avec les classes de 4^{ème} la pratique physique et sportive en situation de handicap. Ce projet, porté par l'équipe d'EPS et particulièrement M. Brien, est financé par le Conseil départemental du Morbihan. Cette intervention a été l'occasion de sensibiliser les élèves à la notion de « situation de handicap », d'initier une réflexion et de changer le regard du plus grand nombre sur le handicap. Une rencontre de Boccia entre des élèves de l'Association Sportive du collège et les jeunes sportifs en situation de handicap est prévue !





ENFANCE & JEUNESSE

Bugale & yaouankiz

Des animations en folie !

Pour l'été, le service Enfance-Jeunesse a redoublé d'imagination pour permettre à chaque enfant inscrit de profiter des activités et des animations proposées, dans le respect des consignes liées à la situation sanitaire.

Au Relais des Homards

Les animateurs dévoilent le programme d'activités et de sorties jour après jour pour laisser la surprise aux enfants.

Les enfants seront divisés en 3 groupes : de la toute petite section à la moyenne section, de la grande section au CE1 et du CE2 au CM2. Pour faciliter la transition des grandes sections vers le CP, les animations ont lieu à l'école Paul-Émile Victor.

Cet été, le programme des sorties a été étoffé afin de permettre à chaque enfant d'y participer (jauges limitées en raison de la situation sanitaire) : surf, labyrinthe de maïs à Sarzeau, Pum track à Caudan, balade contée à Brocéliande, poney, Wake park à Inzinzac-Lochrist, la ferme au Relais, Gyroparc à Carnac, la balade

du Père Nicolas à Pluméliaou, Celt'aventure à Sarzeau, structures gonflables au Relais, sorties à la plage, au parc, à Guidel...

A l'Espace Jeunes

Le programme d'activités est organisé chaque semaine avec les jeunes.

Des stages et sorties sont également proposés tout l'été : stage de Graff avec Kaz, gaffeur professionnel ; stage de surf ; stage de cinéma « Les aventuriers de Riantec » (création d'une vidéo originale à partir d'un scénario proposé par les animateurs) ; stage de kayak ; sortie au Laser tag, accrobranche ; paintball et bouée tractée.

Chaque personne inscrite pourra participer à un stage et une sortie minimum. Si des places restent disponibles, elles seront proposées aux intéressés.

EN BREF

Point sur les actions à la parentalité

Les actions d'accompagnement à la parentalité sont des rendez-vous dédiés aux parents afin d'aborder tout sujet ou problème en lien avec les enfants. Depuis le 1^{er} février, Bernadette Termini, psychopédagogue, a assuré une cinquantaine de permanences où elle a pu apporter une écoute et des conseils. Le programme sera interrompu pour la période estivale et reprendra en novembre prochain.

Jeu de l'été

*Quelle pagaille au jardin du Relais !
6 objets ont disparu ou ont été déplacés. Saurez-vous les retrouver ?*

Réponse : broquette, tondeuse, tissu, arrosoir vert, arrosoir rose et gant rouge.



DOSSIER

Teuliad

Espaces verts

L'évolution des pratiques

Entrée en vigueur en janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics. La commune de Riantec s'est engagée dans la démarche zéro phyto en mettant en oeuvre de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Signataire de la charte régionale d'entretien des espaces communaux en 2016, la commune de Riantec réalise de nombreuses actions pour optimiser la gestion des espaces communaux, en faveur de la biodiversité.

Création et installation d'hôtels à insectes, plantation d'arbres fruitiers de variétés locales, végétalisation des cimetières ou fauche tardive, élus et agents mènent ensemble une réflexion pour favoriser la biodiversité dans la gestion communale.

Côté désherbage, la commune met en place des méthodes alternatives par le passage d'une balayeuse et l'acquisition d'un désherbeur thermique. Depuis 2010, la commune incite les habitants

également à fleurir les pieds de mur.

Seul le terrain de foot ne répond pas aux exigences phytosanitaires qui ne sont pas en adéquation avec l'usage de l'équipement.

Depuis 5 ans, le service des Espaces verts pratique le fauchage tardif deux fois par an sur des secteurs bien définis (rues du Riant et du Lavoir, allée de Lipstadt, terre plein de Stervins, parcelle sur la route de Kerlugerie, l'ancienne voie ferrée, entre la rue du 19 mars et la route de Port-Louis).

Cette technique d'entretien est un choix de mode de gestion qui contribue à agir en faveur de la biodiversité et en respectant le cycle de la nature. La survie de petits animaux, d'insectes pollinisateurs et de bien des espèces de plantes est préservée.

EN BREF

285 178 m²

C'est la surface totale des espaces verts de la commune.

Pour l'entretenir, 4 agents des services techniques municipaux sont employés à temps plein. Ils s'appuient sur l'intervention de trois prestataires :

- Société Loris pour le balayage de voirie, une fois par mois ;
- ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) pour le désherbage, l'entretien des chemins de randonnée et des espaces verts ;
- Société Le Pin-du pour la taille des haies.



« *Œuvrons ensemble pour favoriser la biodiversité et améliorer notre cadre de vie* ».

Dominique Bernard
Adjointe à l'environnement,
au littoral et à l'agriculture.

Cimetières, prendre soin des lieux de recueillement.

La végétalisation des allées des cimetières est une réponse à la démarche zéro phyto engagée par la commune.

L'aménagement du cimetière « Park Blei Mor », finalisé en 1994, a été conçu sur le modèle d'un jardin paysager, laissant une large place au végétal en alternant espaces de verdure arborés et sépultures. Un jardin du souvenir et plusieurs columbariums y ont également été installés.

Lieux de recueillement, les cimetières deviennent peu à peu des espaces de biodiversité à part entière.

Respecter la mémoire de vos proches, c'est aussi prendre soin de ces lieux de recueillement.

En respectant les mesures préconisées sur site, vous contribuez à l'entretien du site :

- déposez vos déchets dans les bacs prévus à cet effet (jaune : pots en plastiques, films transparents, fleurs artificielles... ; et vert : fleurs fanées, plantes, feuilles, terre...).
- n'utilisez pas de produits corrosifs pour entretenir les sépultures. Javel, vinaigre ou herbicides détruisent la végétation aux abords des tombes et sont nocifs pour l'environnement.

À long terme, ces produits détériorent aussi les sépultures et les monuments funéraires.

- fleurissez ou décorez la tombe de vos proches comme il vous plaît. Cependant, le dépôt de fleurs, de gravillons ou de décorations autour de la concession ou sur les espaces communs, n'est pas autorisé. Des vols de décorations ou de fleurissements ont aussi malheureusement été constatés.

De ce fait, merci de respecter les autres familles et le travail du personnel communal.

+ D'INFOS

L'entretien des cimetières est réalisé par les agents des espaces verts de la commune aidés, une fois par mois, par les jardiniers de l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) d'Hennebont.



Le cimetière du bourg

Bacs à marée à quoi ça sert ?

Suggérés par les Riantécois, quatre bacs à marée ont été installés sur la commune à l'île Kerner, Ty Diano, Stervins et sur le parking du Shell.

L'intérêt des bacs à marée est de déposer les déchets rapportés par la mer (les autres déchets type masques, canettes, papiers sont à jeter dans les poubelles situées également sur site). Des observations seront menées dans les premiers mois pour s'assurer du choix de l'emplacement des bacs en fonction des dépôts retrouvés.

Un travail d'équipe

Fabriqués par les agents des services technique municipaux, les bacs à marée ont ensuite été décorés par les enfants du Relais des Homards. Les dessins ont d'abord été tracés au pyrograveur par Jonathan, animateur au Relais puis les



artistes en herbe se sont chargés d'apporter une touche de couleur. Cette action a permis de sensibiliser une nouvelle fois les enfants à la préservation de leur environnement.

▲ L.Berard, directrice du Relais des Homards ; J. Maugain, animateur ; S. Liot, adjointe à l'Enfance-Jeunesse et D. Bernard, adjointe à l'environnement.

une matinée écocitoyenne

Plus d'une cinquantaine de personnes était présente, samedi 12 juin, lors de l'action pédagogique écocitoyenne organisée par la commune et KYS Marine, l'entreprise de production d'huîtres.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont ainsi contribué à la préservation de l'île Kerner. Les déchets

trouvés étaient principalement issus de la mer : ancienne épave d'annexe de bateaux, anciennes poches à huîtres, cordes. Ils ont également rencontré Corinne Ragueneau et Christophe Callewaert, gérants de KYS Marine et associés à l'opération. Passionnés par leur métier, ils avaient à cœur d'échanger avec le public sur les pratiques et les matériaux utilisés sur le parc ostréicole. A l'issue de la manifestation, une bourriche d'huîtres a été offerte à chaque participants.



EN BREF

Épaves de bateaux, des actions sont en cours

Une vingtaine d'épaves de bateaux a été répertoriée sur le littoral et la petite mer. La municipalité a pris contact avec la Direction départementale des territoires et de la mer qui procédera à l'enlèvement de ces épaves.



Des portraits de commerçants haut en couleur !

CULTURE

Sevenadur

Deux artistes riantécois, Jean-Yves Boislève, artiste-graveur et Annie Gimeno, photographe, se sont associés à la commune pour préparer une exposition peu ordinaire...

Motivés par la mise en valeur des commerçants de la commune impactés par la crise sanitaire, les deux artistes n'ont pas ménagé leurs efforts pour monter une exposition d'un nouveau genre.

Annie Gimeno a ainsi réalisé près d'une trentaine de portraits de commerçants mettant en scène leur profession et activité. À partir de ces tirages, Jean-Yves Boislève prend le pinceau pour tracer les contours des personnes et objets, un travail minutieux visant à préparer l'ultime étape de colorisation.

Dès la conception de ce projet, la confection des œuvres se voulait participative. Aussi, les habitants sont à présent invités à y contribuer.

Plusieurs groupes constitués d'enfants et d'adultes collectent ainsi les premiers tableaux : le Relais des Homards, la résidence intergénérationnelle, l'hôpital de Kerdurand, l'Espace Jeunes...



F. Le Roch, adjointe à la culture ; J-Y Boislève, artiste peintre ; A. Gimeno, photographe et P. Morvan, agent communal.

Des ateliers sont également en cours de mise en place au Bar Éphémère pour permettre aux habitants de coloriser les œuvres.

Les œuvres finalisées seront présentées au fur et à mesure dans les vitrines des commerçants de la commune.

Ainsi, le public pourra, dans le courant de l'été, découvrir les premiers tableaux de cette exposition collaborative, évolutive et itinérante !

+ D'INFOS

Bar Éphémère

Tél. 02 97 33 52 66

ludothèque@mairie-riantec.bzh

EN BREF

Des fresques sur les transfos

Deux projets de fresques seront conduits cet été, sur les transformateurs électriques de la commune (impasse des Mimosas et rue de Laubrière) par des groupes de jeunes encadrés par l'espace jeunes et le graffeur Kaz. Ces projets à la fois pédagogiques et artistiques sont soutenus financièrement par la commune, Enedis et Morbihan Energies.

La médiathèque sur Facebook !

Retrouvez toutes les actualités sur Médiathèque Anjela-Duval Riantec !

Concours photo

3^{ème} édition !



Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque Anjela-Duval reconduit le concours photo sur le thème « au fil de l'eau ». Un événement gratuit et ouvert à tous.

Cette année, le concours photo est ouvert à deux catégories : « jeunesse » pour les moins de 18 ans et « adultes ».

Autre nouveauté, les photos seront soumises au vote de deux jurys dont celui du public.

De nouveaux partenaires se sont également associés pour offrir les prix qui seront décernés aux quatre lauréats du concours (2 par catégories) le 27 septembre prochain.

Le règlement est disponible à la médiathèque ou sur www.mediade.net

Comment s'inscrire ?

Envoyez vos photos au plus tard le 31 août 2021 à mediatheque@mairie-riantec.bzh en indiquant votre nom, prénom, âge, n° de téléphone ainsi que le titre de la photo.

Les photos en expo

L'ensemble des photos fera l'objet d'une exposition à la médiathèque du 6 septembre au 8 octobre.

+ d'infos : 07 77 34 91 82

mediatheque@mairie-riantec.bzh

Le numérique accessible à tous

Structure de proximité, l'EREF (Espace Ressources Emploi Formation) a pour objectif d'accueillir, d'informer et d'accompagner les usagers sur les questions d'emploi, d'orientation, de reconversion, de formation et de création d'entreprise.

Tout juste labellisé France Services, l'EREF vous accompagne également au quotidien dans l'ensemble de vos démarches administratives.



L'accès au numérique

Concrètement, les conseillers de l'EREF accompagnent les usagers rencontrant des difficultés avec la dématérialisation des accès aux services publics en ligne et aux droits des usagers (aides et prestations sociales, santé, indemnités, retraite, chômage, recherche d'emploi, et toutes autres démarches administratives...).

L'EREF vous permet ainsi un accès au matériel informatique, à des conseils personnalisés et aux formations.

+ D'INFOS

Ouvert du lundi au vendredi :

- sans rendez-vous, de 9h à 12h30
- sur rendez-vous, en journée

22 rue de la Madeleine
Tél 02 97 33 94 01
eref@mairie-riantec.bzh

Portage de livres à domicile



Le CCAS (Centre communal d'action sociale) et la médiathèque Anjela-Duval s'associent pour proposer un nouveau service de livraison de documents (livres, CD, DVD, magazines...) à domicile.

Le portage de livres à domicile est gratuit et s'adresse aux abonnés de la médiathèque dans l'incapacité de se déplacer.

Mode d'emploi

1. Contactez le CCAS par mail ou par téléphone.

2. Convenez d'un 1er rendez-vous à votre domicile pour échanger sur vos souhaits de lecture.

3. Réservez vos documents auprès de la médiathèque sur :

- le portail mediarade.net avec vos identifiants de connexion,
- par mail ou par téléphone.

4. Recevez votre commande, un jeudi par mois (sur rendez-vous).

5. Retournez vos documents le mois suivant.

+ d'infos : CCAS de Riantec

02 97 33 98 13 / ccas@mairie-riantec.bzh

EN BREF

Plan canicule

Cette année, la commune de Riantec remet en place un dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes adultes handicapées.

Ainsi toute personne qui en fait la demande, est inscrite sur la liste communale des personnes susceptibles de se retrouver dans un état de grande fragilité en cas de fortes chaleurs.

+ d'infos : 02 97 33 98 13



À VOTRE SERVICE !

Le service à la population

En ho kourc'hemenn !

Le service à la population est le premier et principal contact à la mairie. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et ses demandes de renseignements concernant la vie municipale et de la commune.

Lorsque vous poussez la porte de la mairie de Riantec, vous êtes accueillis par Christelle Auffret et Sonia Le Guennec. Toutes deux sont en charge du service à la population. Leurs journées sont rythmées par les différentes demandes des usagers sur :

- l'État-civil concernant une reconnaissance anticipée, une naissance (sur la commune), un mariage, un PACS ou un décès, qui font tous l'objet d'une déclaration en mairie.
- les cimetières pour l'achat ou le renouvellement d'une concession. Les agents gèrent également les concessions non renouvelées ou en état d'abandon.
- le recensement militaire qui concerne les jeunes âgés de 16 ans. Ils ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois suivants leur 16^e anniversaire auprès de la mairie de leur commune en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'inscription sur la liste électorale est automatique dès l'âge de 18 ans, dans la

commune où le recensement a été effectué.

- les élections pour l'organisation du scrutin et la tenue de la liste électorale. Pour s'inscrire sur la liste électorale, rendez-vous sur www.service-public.fr. En cas de déménagement, pensez à vous inscrire sur votre nouvelle commune afin d'être radié de l'ancienne.
- le recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans est mené par l'INSEE. Il permet de réaliser des statistiques et joue un rôle important au niveau des dotations accordées à la commune.
- la réception des déclarations de meublés de tourisme. Il s'agit d'une obligation pour les prestataires.

Le service à la population est en constante évolution. Aujourd'hui, une partie des démarches administratives peuvent être réalisées par les usagers sur service-public.fr.

Au delà de ces nombreuses missions, Christelle et Sonia assurent l'accueil physique et téléphonique. Elles répondent aux questions des usagers, orientent le public vers le service concerné et renseignent sur les demandes qui concernent à la commune.

+ D'INFOS

Horaires

La mairie vous accueille :

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h et 14h à 17h
- > Mercredi : 8h45 à 12h
- > Samedi : 9h à 12h

Contacts

02 97 33 98 10
contact@mairie-riantec.bzh

Du nouveau à Riantez !

Ils ont choisi de s'installer à Riantez :

Katell Auffret, Atelier de couture :

> **Le projet :** Costumière de spectacle à Paris pendant une dizaine d'années, Katell Auffret a rejoint, en 2016, sa Bretagne natale où elle propose désormais son savoir-faire : costume de scène, tailleur, confection sur-mesure, créations (vêtements, accessoires...), retouches ou encore couture d'ameublement (coussins, rideaux...)

> **Le lieu :** Depuis le mois de février, Katell a installé son atelier à Kerner. Elle se déplace également à domicile.

> **En pratique :** sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.



Alan David, Les carreaux d'Alan :

> **Le projet :** C'est au mois de mars qu'Alan David a créé son entreprise de carreleur.

Doté d'une expérience de plus de 10 ans, il propose la pose de carrelage et de faïence en neuf comme en rénovation.

> **Le lieu :** Originaire de Kervignac, il vit à Riantez depuis 4 ans. Il intervient ainsi dans un périmètre de 50 km autour de la commune.

> **En pratique :** Sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h à 19h et le vendredi de 8h à 16h30.



Du nouveau sur le marché :

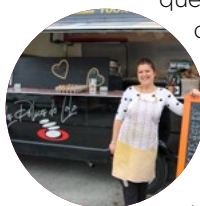
Les délices de Lolo :

> **Le projet :** Après une forte expérience dans les métiers de la restauration et notamment en crêperie. C'est dans sa crêperie ambulante que « Lolo » propose ses gourmandises sur les marchés, les festivals, lors de repas à domicile et événements divers à travers la Bretagne.

Ses crêpes de blé noir sont élaborées simplement à partir d'une farine 100% blé noir breton, de sel de Guérande et d'eau. Pour garnir les crêpes de froment, elle confectionne également le chocolat, la confiture et le caramel au beurre salé.

Cidre, jus de pommes, œufs bio et miel de producteurs locaux sont également proposés à la vente.

> **En pratique :** Tous les mercredis de 8h à 13h, Allée de Lippsdast. Commande possible par téléphone. Présente également sur les marchés d'Hennebont et de Quimperlé.



+ D'INFOS

Katell Auffret, Atelier couture

8 rue Fernande Uzel
Tél. 06 84 54 97 82
katellauffret@yahoo.fr

Alan David, Les carreaux d'Alan

Tél. 06 32 41 17 26
david.alan.carrelage@gmail.com



Les délices de Lolo

Tél. 06 43 03 99 87
www.delicesdelolo56.fr



Catherine Buriot, psychomotricienne D.E., accompagnement en périnatalité

Tél. 06 17 67 1071
cburiot.psychomot@gmail.com
www.catherine-psychomotricienne.fr

Envie de piquer une tête ?

A partir du 7 juillet, la piscine de plein air de Kerdurand sera ouverte tous les jours (fériés inclus) jusqu'au 31 août !

Chaque après-midi de l'été, la piscine de Kerdurand accueillera le public de 13h45 à 18h15.

Du 1er au 12 septembre, la piscine ouvrira, en fonction de la météo, les après-midis du mercredi, samedi et dimanche.

Des activités pour tous

Un programme d'activités pour petits et grands est également proposé :

Aquagym : mardi et jeudi de 11h45 à 12h30 & mercredi de 18h30 à 19h15. Sur inscription - 7 €

Nage libre : lundi et samedi de 11h30 à 13h. Accès libre - 2,50€

Bébé dans l'eau : dimanche de 11h30 à 13h. Sur inscription - 5€ (le tarif comprend 2 adultes et 1 enfant de 6 mois à 4 ans).

Cours enfant 6-8 ans : lundi, mardi et jeudi de 10h30 à 11h15 & mercredi et vendredi de 11h15 à 12h. Stage de 5 séances par semaine. Sur inscription - 7€ la séance.



+ D'INFOS

Tarifs : 2,50 € / adulte ;
1,50 € / enfant.

Tickets en vente sur place ou vente d'abonnements à l'espace culturel.
Tél 07 87 27 88 34

Activités

Inscription obligatoire
Tél. 02 97 33 52 40
(du lundi au vendredi de 14h à 18h)

Varma ! plus qu'un festival

Tout commence en 2016 quand une bande de copains de Riantec et des alentours rentre, mines déconfités, d'un festival de musique à Caen. De cette expérience, naît l'idée de créer un festival accessible à tous, humain et le plus ouvert possible. Un an plus tard, l'association Varma est créée.

Le Varma ! festival

Avec pour nouvel objectif de valoriser des groupes d'artistes indépendants de la région, le premier Varma ! Festival s'installe fin août 2018 au parc de Kerdurand dans une ambiance rock indé, pop léché et électro chaloupé. Au programme : scène musicale, marché de producteurs, buvette et restauration. Ce 1er rendez-vous rencontre un franc succès.

Le festival se veut écoresponsable et social en proposant une entrée au prix libre, un camping gratuit pour les festivaliers, du matériel mutualisé, une scénographie créée à partir d'objets de récupération ou encore une sensibilisation du public pour préserver le site.

En 2019, la 2^e édition s'étoffe avec une grande scène et un espace musical de performance. Désormais, la scène est

ouverte à l'échelle planétaire ! Varma compte également une vingtaine de membres qui œuvrent tous, grâce à leurs compétences diverses, au développement de l'association.

Une édition bis : Varma never stop

Si l'année 2020 n'a pas permis d'organiser une 3^e édition, l'association a élargi son champ d'actions par l'accompagnement d'artistes (conseils, tournage de clips ou lives sessions, recherche de dates de concerts ou mise en avant au Varma ! festival) ainsi que la création du « Varma never stops ». Dès l'été 2021, des petits concerts avec places assises et jauges limitées seront organisés sur les quatre communes de la rive gauche dans des lieux atypiques ou patrimoniaux.

Des projets alternatifs à l'association

Elouan Tréhin, président de Varma et Killian Eon, chargé de la partie communication ont créé « C'est du Spectre ! ». Un média regroupant différents contenus : live sessions, articles, documentaires, reportages sur le territoire ou sur des associations, ou encore des fanzines (publication mêlant différentes expressions : dessin, écrit, collage...).

Le second projet alternatif est la création de points éphémères dans l'esprit disco/groove en investissant des lieux du quotidien (supermarché, bar...).



Tournage d'un clip vidéo à la piscine de Kerdurand en avril 2021.
© Eloi Repiro

+ D'INFOS

varmafestival.fr

[f](#) VARMAFestival

[f](#) cestduspectres

Istoer & glad

Le parc de Kerdurand

Au XVIII^e, de grands domaines sont acquis et édifiés à Riantec. Ces terres sont défrichées par les bourgeois de Port-Louis, alors port de commerce de première importance de la Compagnie des Indes. Capitaines, armateurs, négociants ou chirurgiens de la Compagnie y construisent de belles demeures, toutes disparues aujourd'hui sauf Kerdurand !

En 1730, Jean Durand, marchand et bourgeois de Port-Louis acquiert le domaine et fait bâtir un château.

François Stephan, troisième propriétaire, crée en 1745 un parc autour du château. Il serait à l'origine de la création d'un arboretum grâce à ses relations avec

les officiers des Compagnies d'Orient et d'Amérique. Aujourd'hui, quelques espèces exotiques sont encore présentes : palmiers chinois, tulipiers de Virginie, pins de Monterey, cèdres du Liban ou chênes-lièges d'Afrique du Nord.

Au moment de la Révolution, le château accueillait des cercles de personnes inspirées par le siècle des lumières tels « les amis de la constitution ». De belles fêtes y avaient lieu.

Propriété communale depuis 1968, le parc est un lieu privilégié de loisirs et de promenade des Riantécois, il s'étend sur 14 hectares et abrite aujourd'hui des équipements sportifs, une piscine de plein air municipale, une aire de camping-car, un collège... Le château, espace culturel, accueille toute l'année, des expositions d'art et de nombreux événements culturels et sportifs.

Sources : A. Le Leuxhe



Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat, s'ils résident à l'étranger).

Première démarche de citoyen, cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat) remet alors une attestation de recensement.

Pourquoi faut-il faire le recensement militaire ?

Le recensement militaire est obligatoire. Cela permet :

- d'obtenir une attestation de recensement pour s'inscrire avant 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) également obligatoire afin de s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans. À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

- d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale dès l'âge de 18 ans dans la commune où a été fait le recensement. En cas de déménagement, il est impératif de s'inscrire sur la liste de la nouvelle commune de résidence.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement.

+ d'info : 02 97 33 98 10

+ D'INFOS

Vos démarches en ligne

Plus besoin de vous déplacer pour faire vos papiers. Pour l'ensemble de vos démarches administratives, connectez-vous sur www.service-public.fr

Numéros utiles

MAIRIE DE RIANTEC

Services administratifs :

02 97 33 98 10

Services à la population - Service urbanisme - Police municipale

Centre technique municipal :

02 97 81 55 52

Service Enfance-Jeunesse

Direction : 02 97 33 98 17

Relais des Homards (ALSH) : 07 78 11 94 33

Espace Jeunes : 06 82 62 1951

Régie Enfance-Jeunesse : 02 97 33 95 97

Service culturel

Médiathèque Anjela-Duval : 07 77 34 91 82

Espace culturel de Kerdurand : 02 97 33 52 40

Service social

CCAS : 02 97 33 98 13

EREF : 02 97 33 94 01

Sports, loisirs, animations

Bar Éphémère-Ludothèque : 02 97 33 52 66

Piscine municipale : 07 87 27 88 34

LORIENT AGGLOMÉRATION

Déchèterie, service des eaux, gestion des déchets : 0 800 100 601 (N° vert)



BIENVENUE À :

Capucine NICOL ; Nah'il ABOUZEDI ;
Théo LE LIVERC LE BORGNE ; Soan
HOREL ; Jesse HALLOUIN



ILS SE SONT DITS OUI !

COUILLAUD Angeline et LE DUFF Lionel ;



MESSAGES DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE :

Juliette ROUSSEL veuve KERZERHO, 87 ans ;
Raymond LE BOUILLE, 90 ans ;
Josette DANIEL, 82 ans ;
Yannick LE BOUËDEC, 68 ans ;
Guy FOUILLEN, 86 ans ;
Yvette LE GRAND, 71 ans ;

Alan DUPONT, 45 ans ;
Edith JÉGO, 68 ans ;
Cyrille LE LOSTEC, 52 ans ;
Antoine VANDENDRIESSCHE, 82 ans ;
Jean-Paul NAVÉOS, 81 ans ;
Ginette TONNER veuve KLEIN, 86 ans ;

Gisèle RENARD épouse CAPPE, 70 ans ;
Jeanne JOSSO veuve SIBILLE, 99 ans ;
Adrien LE QUELLENEC, 91 ans ;
René MOLLO, 88 ans.

EXPRESSION

Groupe minoritaire « Mieux vivre à Riantec »

Lors de la présentation du budget prévisionnel 2021 de la commune, nous avons refusé de le voter. Nous devons expliquer nos raisons.

Le Budget Primitif 2021, comme les années antérieures, est une simple reconduction des dépenses courantes, sans aucune perspective sur le futur.

Alors que la somme disponible atteint une valeur supérieure à 5 300 000 €, nous espérons une réflexion sur les projets à venir. En effet, le discours selon lequel il faut épargner « au cas où » n'a plus de raison d'être. L'endettement de la commune ne permet pas, certes, d'emprunter, mais les excédents cumulés permettent d'envisager des investissements pour les années à venir. Pour cela, il faudrait conduire une réflexion partagée sur les besoins prioritaires de la commune et donc élaborer un plan de réalisation de projets sur les 5 années du mandat, plan que nous réclamons depuis 7 ans.

La majorité préfère présenter chaque année les investissements qu'elle compte réaliser sans réelle vision d'ensemble.

Pour ce besoin d'échanges et de démocratie participative sur les projets prévus, en cours ou réalisés, nous avons ouvert une nouvelle page Facebook « Mieux vivre à Riantec ».

Sur cette page nous mettrons les comptes rendus des commissions, conseils municipaux et de nos échanges avec la municipalité.

Vous pouvez aussi nous contacter pour recevoir les informations par mail.

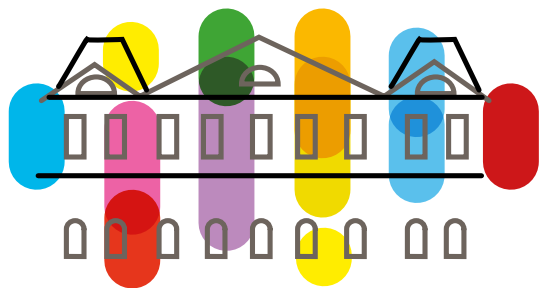
*Gérard OLLIVIER, Claudie PESQUER,
Gaëtan MALARDE, Claire COTTIN,
Jean-Marc KERBELLEC*

*Mail : mieux-vivre-a-riantec@orange.fr
Nouvelle Facebook : « mieux vivre à Riantec »*

Salon de la petite mer

EXPOSITION

Peintures & Sculptures



ESPACE CULTUREL
DE KERDURAND

du 29 juillet
au 26 août 2021
RIANTEC



ESPACE CULTUREL

> 02 97 33 52 40

> espaceculturel@mairie-riantec.bzh

INFOS PRATIQUES

> Ouvert tous les jours de 15h à 18h

> Accès libre et gratuit

www.riantec.bzh

